

Décembre 2011 - N° 40

Bonne et Heureuse Année 2012

Bloavez Mad d'an Holl

Edito

« *La jeunesse sourit sans raison, c'est le plus charmant de ses privilèges.* » Oscar Wilde

On n'a pas deux fois la chance de voir le monde avec l'innocence et la curiosité de la jeunesse.

Pourquoi nous rabattre autant les oreilles avec la question du triple A, alors qu'il s'agit de nous ramener à une évidence, bien connue de chacun dans sa gestion personnelle, à savoir qu'il est impossible de vivre longtemps au-dessus de ses moyens ?... A moins qu'il ne s'agisse d'une incitation subtile à la réflexion sur des incontournables de notre vie quotidienne :

- Le A de l'âge, des années qui passent et de la vraie vie avec ses joies, ses satisfactions, mais aussi ses difficultés et ses peines,
- Le A de l'anxiété, de la peur du lendemain et des multiples changements que nous devons assimiler pour faire face aux évolutions rapides voire parfois brutales,
- Le A d'un avenir à envisager avec confiance et à construire ensemble.

Avoir la vie devant soi doit conduire à envisager le futur avec optimisme en imaginant opportunités de progrès et les chances de réussite. Mais notre société de consommation à outrance peine à donner confiance à une jeunesse qui reconnait voire parfois crie, dans la rue comme sur facebook, un pessimisme certain sur son avenir personnel.

Age mystérieux et contrasté, que l'on perçoit facilement troublant et troublé, la jeunesse est un âge d'espoir, de conquête, d'autonomie, mais aussi de recherche de racines et d'ancrage. Les jeunes sont souvent surprenants, parfois déroutants et souvent très attachants.

Pour notre avenir à tous, pour le bien de notre société et de notre économie, notre devoir collectif est de soutenir leurs projets et d'encourager leurs élans créatifs.

« *Le monde a le même effet sur la jeunesse que le soleil sur les plantes, il les alimente ou les dessèche.* » La Roche Foucauld (livre des pensées)

Jean-Paul COZIEN



La ruralité contemporaine, 1er prix : Marie-Christine PENNARUN.

ETAT CIVIL

Naissances

10 octobre : Raphaël GILLOT – 4 résidence du Puits
30 octobre : Alex QUIRIN – 5 Les Pierres Bleues
1er nov. : Nola CABIOCH – 1 rte de St-Thois - Ty Fléhan
22 novembre : Clarys RENOUL – 13 rue du Couvent
22 novembre : Ivhaëna LE MEUR QUéRé – Kervennec

Décès

11 sept. : Marie-Bernadette LE PRAT née PETILLON
5 octobre : François KERNALÉGUEN
8 octobre : Emile BOETE
22 octobre : Marie PHILIPPE née DOUGUET
2 novembre : Christian GAONAC'H
2 décembre : Guy FRABOLOT
5 décembre : Thérèse GUÉGUEN née GUÉGUEN
8 décembre : Thérèse HÉNAFF née PAILLARD

Mariage

3 déc. : Arnaud LE NAON et Morgane PETILLON

LES SERVICES

MAIRIE Tél. 02.98.57.93.22 – Fax. 02.98.57.73.20
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.
E-mail : mairie.edern@wanadoo.fr
Site internet : www.edern.fr

SERVICES TECHNIQUES Tél. 02.98.57.93.22

CANTINE Tél. 02.98.57.77.06

ECOLES

Ecole élémentaire publique	Tél : 02.98.57.94.13
Ecole maternelle publique	Tél : 09.61.02.37.45
Garderie élémentaire	Tél : 02.98.57.94.13
Garderie maternelle	Tél : 02.29.40.26.54
Ecole Saint-Joseph	Tél : 02.98.57.35.98

LA POSTE Tél. 02.98.57.53.61
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h

BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE MUNICIPALE :
Ouverture : Mardi - 16h30 à 18h30 Tél. 02 98 57 54 99
Mercredi - 10h à 12h (hors vacances scolaires)
Samedi - 10h à 12h



La municipalité présentera ses vœux le vendredi 6 janvier 2012, à 19 heures, à l'Espace André Angot. Toute la population y est cordialement invitée.

TARIFS COMMUNAUX 2012

Concession tombe simple	65 €
Concession tombe double	125 €
Columbarium 1 case 30 ans	800 €
Renouvellement	117 €
Mini concession 30 ans	61 €
Abonnement assainissement	18.64 €
Redevance assainissement	1.08 €
Forfait de raccordement à l'assainissement	1200 €
Cantine municipale	2.55 € le repas (abonnés) 2.70 € le repas (non abonnés)
Garderie matin (sans abonnement)	2.10 €/jour
Garderie matin (abonnement)	13.50 €/mois
Garderie soir (sans abonnement)	3.10 €/jour
Garderie matin + soir (abonnement)	25 €/mois
Garderie tarif plafond mensuel	31 €/mois
Service Minimum d'Accueil (SMA)	10 € / jour
(pour les familles non inscrites au préalable)	
Locations salles Mairie (caution 100 €)	Petite 50 € Grande 90 € Salle Annexe 50 €
Location salle mairie pour activités d'art	18 €/mois
Location 1 table + 2 bancs livrés	10 € (caution 100 €)
Location barnum 35 m² livré	120 € (caution 200 €)
Location barnum 45 m² livré	150 € (caution 200 €)
Location barnum de réception 40 m² livré + assistance au montage	250 € (caution 200 €)

Espace André Angot

Plateau sportif avec tables et chaises	360 €
Office	55 €
Salle 1 (80 m²)	105 €
Salle 2 (40 m²)	55 €
Sonorisation	100 €
Acompte de 50% à verser à la réservation	
Caution de location à la remise des clés	500 €
Caution ménage, fonction de la salle louée	

Salle réservée aux **particuliers habitant Edern** et faisant appel aux commerçants du Canton pour les vins d'honneur et repas. (Tarif spécifique pour les non résidents : contacter la Mairie).
Règlement complet disponible en mairie

Location tracto-pelle/tracteur + personnel	65 € / h
Mise à disposition d'une remorque pour les déchets verts (sur inscription)	52 €

Photocopies Mairie

Format A4	0.20 €
Format A4 couleur	1.00 €
Format A3	0.40 €
Télécopie mairie	0.40 €/page
Stationnement marchand ambulant	90 €/an (hors CDC)
Stationnement vente occasionnelle	25 €

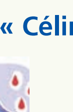
Souvenir, 10 ans déjà...

André ANGOT (1947-2001),
Homme d'une intelligence fine, simple et courtois, notre Député-Maire André ANGOT était particulièrement motivé par le développement local, l'intérêt général et donc le bien-être des populations. Normand de naissance, Breton d'adoption, André était doté d'une persévérance peu commune ce qui garantissait l'efficacité de son action. Disponible, très présent sur le terrain, doté d'un sens de l'humour et d'une simplicité relationnelle, il contribuait au quotidien au rapprochement du citoyen et de l'Etat.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2012



06/01/2012 : Vœux de la Municipalité
07/01/2012 : Galette des rois Ecole de foot
11/01/2012 : Cartes Club Glaziged an Edern
14/01/2012 : Repas Landudal VTT
22/01/2012 : Vœux Edern Sports
29/01/2012 : Repas Association « Céline et Stéphane »
05/02/2012 : Don du sang



18 et 19/02/2012 : Salon des Vins et de la Gastronomie
Comité des Fêtes – Briec

26/02/2012 : Fest Deiz Club Glaziged An Edern
03/03/2012 : Repas crêpes Ecole Publique - Edern



18/03/2012 : Loto Ecole Publique – Edern
07/04/2012 : Repas Hand Ball Club - Briec
15/04/2012 : Bal Club Glaziged An Edern
28/04/2012 : Loto Association Tennis de Table



08/05/2012 : Anciens Combattants
06/05/2012 : Repas Association Saint Symphorien
19/05/2012 : Assemblée Générale d'Edern Sports
27/05/2012 : Pardon du Niver
02/06/2012 : Assemblée Générale Atelier d'Astuces
et Techniques Culinaires
09/06/2012 : Repas Association Edern et Patrimoine
22/06/2012 : Repas Judo Club - Briec
23/06/2012 : Kermesse Ecole Saint Joseph
24/06/2012 : Pardon de Saint Jean
30/06/2012 : Kermesse Ecole Publique
22/07/2012 : Pardon de Gulvain
15/08/2012 : Pardon de Lannien
02/09/2012 : Pardon d'Hellen
09/09/2012 : Don du sang
30/09/2012 : Loto Association des Genêts d'Or
14/10/2012 : Bal Club Glaziged An Edern
20/10/2012 : Loto Association Tennis de Table
27/10/2012 : Loto Edern Sports
24/11/2012 : Repas Ecole Saint Joseph
01/12/2012 : Téléthon

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

55 colis ont été distribués par les élus et les membres du CCAS aux personnes de la commune âgées de 85 ans et plus entre le 16 et le 23 décembre.
La doyenne de la commune, Mme LE STER Anne-Marie née QUEAU qui habite au Niver a fêté ses 94 ans le 16 mars dernier.
Le doyen de la commune, M POSTIC René, en maison de retraite à Briec, a fêté ses 95 ans le 10 juillet.
Au total, 9 habitants d'Edern ont fêté leur 85 ans en 2011.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux arrivants sur la commune peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2011. Par ailleurs, il est fortement conseillé aux jeunes ayant atteints leurs 18 ans en 2011 ou qui auront 18 ans avant le 29 février 2012 de vérifier s'ils ont été bien inscrits.
Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

DATES DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES DE 2012

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012

NOUVELLE COIFFEUSE A DOMICILE

La Fée Hair'Ri de Cindy vous propose ses services de coiffure à domicile depuis le 1er septembre sur Edern et ses alentours.
Cindy vous propose les techniques habituelles ainsi que la coupe à sec et les balayages californiens. Utilisation de produits naturels à la demande des clients.
Contact : Cindy Enizan – Kernalec
Tel : 06.58.37.35.87

MÉTÉO 2011-12-12

Qu'il vente, qu'il pleuve 365 jours par an, Michel BOZEC est fidèle au poste ; il relève 2 fois par jour ses observations météorologiques et conserve tous les relevés depuis 1987.

Pour l'année 2011, 2 constats s'imposent :

- Avec une pluviométrie (sur 12 mois mobiles) de 817,10 mm nous étions très en dessous de la moyenne de 1 100 mm observée sur 25 ans ; à ce jour, 2011 affiche un déficit de 571,50 mm par rapport à 2010 mais les pluies de décembre nous rapprochent de la moyenne et nous amènent au-delà de 1989 et 2003, années particulièrement sèches avec 911,70 et 977,20 mm de pluie.
- Au niveau des températures, pas d'excès, ni canicule ni froids polaires n'ont été constatés en 2011 : 2 jours avec 30° (26 juin et 2 août) et 7 jours en janvier et mars entre -1° et 0°.



TÉLÉTHON 2011



L'Association Française contre les Myopathies (AFM), crée en 1958, a été reconnue d'utilité publique en 1976 pour son combat contre les maladies neuromusculaires. Aujourd'hui, elle a élargi son domaine d'action à l'ensemble des maladies génétiques rares et même à d'autres problèmes de santé plus fréquents. Elle est engagée dans la recherche scientifique (dont la génétique) et dans l'aide aux malades. L'AFM est notamment à l'origine du Généthon, laboratoire de recherches dont les activités scientifiques sont orientées vers les thérapies génétiques et cellulaires et qui a été l'un des pionniers de la recherche sur le génome humain.





L'AFM a mis en place le Téléthon en 1987 pour collecter des fonds et sensibiliser le grand public. Il a pour but de financer la recherche scientifique et développer les thérapies efficaces.

Edern se mobilise !

Dès le vendredi après-midi, des animations ont été proposées : concours de belote et vente de crêpes réalisées par des bénévoles (90 douzaines ont été vendues entre vendredi et samedi).

Le samedi soir un repas a été servi à l'Espace André Angot accompagné de musiques et de danses multiculturelles. 353 convives sont venus se régaler tout en regardant avec admiration les danseuses du groupe A.K.M.O.I.





TÉLÉTHON 2011



et de l'association MIRAGE et en écoutant les Kantrerien de Langolen, Le Floch / Quéré de Braspart, le groupe de sonneurs Postic et Ansquer qui ont participé à l'animation du Fest Noz qui a entraîné les danseurs sur la piste jusqu'au petit matin.

Une tombola a eu lieu : le premier lot, une brouette garnie offerte par GAMM VERT a été remporté par Melle Chloé Quéau de Langolen, et le second lot, un stage de conduite pour deux personnes offert par Groupama revient à Raymond Philippe et à son fils Sébastien.

Un grand merci à la quarantaine de bénévoles assidus qui ont apporté leur aide à la préparation, à la cuisine et au service et qui ont fait de cette soirée un moment festif et très apprécié de tous, ainsi qu'à tous ceux qui y ont contribué de par leurs dons (nourriture, lots..)

Merci aussi aux convives qui permettront, grâce à leur contribution, de faire encore avancer la recherche sur les myopathies.

A l'année prochaine !

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : REPAS DES ANCIENS

120 personnes âgées de 70 ans et plus ont apprécié le repas organisé par le CCAS, samedi 15 octobre au restaurant « LE GWRAC'H DU », dans une ambiance conviviale. Les élus et membres du CCAS ont partagé ce sympathique repas avec les aînés, au rythme des chansons et refrains connus de tous .
Marie Anne BENOIT (93 ans) et Alain QUEAU (91 ans), doyenne et doyen de l'assemblée ont reçu un coffret gourmand de la part du Maire Jean-Paul COZIEN.



REGARDS CROISES DE PHOTOGRAPHES AMATEURS

Marie-Christine PENNARUN & Marcel COZIC



Nos deux concitoyens viennent de participer avec succès au concours 2011 organisé par l'Association des Maires Ruraux de France, (AMRF), ww.amrf.fr.

Ils ont tous deux proposé leurs images de la ruralité dans les 7 catégories suivantes : les métiers de la ruralité, la ruralité insolite, l'âme de mon village, la ruralité vivante et dynamique, la ruralité contemporaine et les services publics dans le monde rural.

Marie-Christine a obtenu le 1er prix dans la catégorie "ruralité contemporaine" et Marcel le 3ème prix.

Comme beaucoup, Marie-Christine s'est vraiment mise à la photo avec la naissance de ses enfants pour « mettre en boîte » des moments de vie en famille.

Marcel lui, est passé du sport à l'objectif de l'appareil photo en passant de la compétition cycliste au pourtour des terrains de football.

Ils considèrent tous les deux la photo comme un loisir à exercer avec passion mais en solitaire. Dans leur esprit, le photographe fonctionne à l'instinct ; comme le chasseur il doit être à l'affût et faire preuve d'opportunisme. La photographie est un sport intellectuel qui stimule l'imagination ; on peut oser tout en conservant l'authenticité du cliché. Marie-Christine recherche la perfection dès le 1er « clic-clac » et prend tout le temps nécessaire à la préparation du cliché et au meilleur cadrage de la scène, de l'objet ou du paysage. Marcel est plus instinctif et il privilégie l'originalité de l'instant.

Leur participation aux concours s'est inscrite dans une logique propre à chacun. Marcel est un compétiteur né et à peine descendu des podiums cyclistes, dès 1992, il était distingué au concours organisé par les artisans photographes de Quimper dans la catégorie photos humoristiques. La qualité des clichés de Marie-Christine a impressionné ses collègues qui l'ont encouragée à concourir. La participation au concours est un exercice d'humilité qui constitue pour tous les deux une opportunité de progrès dans l'exercice de leur art ; en se confrontant aux autres artistes on mesure le chemin à parcourir et en échangeant avec eux on apprend les bonnes astuces.

VIE DU RELAIS DE L'ASSOCIATION CÉLINE ET STÉPHANE DU PAYS GLAZIK



RELAIS

de

L'Association

Céline et Stéphane

du PAYS GLAZIK

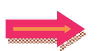
L'Association Céline et Stéphane Leucémie-Espoir est une association qui depuis 30 ans vient en aide :
- Aux malades et leur famille touchée par une maladie du sang
- A la recherche : soutien à l'IRTMS (Institut de Recherche Translationnel en Maladie du Sang) Institut National créé en 2010, basé au C.H.U. Morvan à BREST où il est dirigé par le Pr BERTHOU et financé entièrement par la F.L.E. (Fédération Leucémie Espoir qui est nationale).

Actions de notre relais

Le rôle de notre relais est :
- D'être un intermédiaire sur le Pays Glazik, de l'ACS qui est départementale.
- Une oreille à l'écoute des personnes du Pays Glazik confronté à la maladie.
- Collecter des fonds afin que l'ACS puisse réaliser ses multiples actions en faveur des malades et de la recherche
- D'organiser, chaque 3ème samedi du mois, de 10h à 12 h, Salle près du self, au fond du hall de l'hôpital de Quimper, un grand moment de convivialité, le : « *café croissants* »
- **Sensibiliser la population du Pays Glazik sur l'importance du DON de SANG et MOELLE OSSEUSE...**



Nos Prochaines Manifestations



Vente de galette des rois au profit de L'ACS :

Opération organisée par les Intermarché de Briec, Châteauneuf du Faou et Pleyben, du lundi 23 au samedi 28 janvier



Dimanche 29 janvier : Repas couscous

12 h salle André Angot à EDERN.

- **Témoignage et Sensibilisation sur l'importance du don de sang et Moelle Osseuse**
- **L'Animation musicale** sera assuré par : Les **TRACKS IN THE WOODS**, LES **FRERES MORVAN, Louise EBREL, Clarisse LAVANANT, ADELAIDE, Miki RUNARVOT, Pierrick LE MEIL,** et **DAN AR BRAZ** le parrain de l'ACS

Prix du repas-spectacle : 15 € Adulte - 6 € enfant

Les cartes seront en vente dans toutes les boulangeries et dépôts de pain du canton.

Réservation possible par téléphone au : 02 98 57 30 46



Week end sensibilisation aux DONS DE SANG et MOELLE OSSEUSE

En partenariat avec l'association des «Santiag west dancers » de St EVARZEC

- **Samedi 31 Mars :** **salle ARTHEMUSE de BRIEC**
  de 10h à 18h : STAGES INITIATION COUNTRY
  20H30 : BAL COUNTRY
- **Dimanche 1er Avril :** **Randonnée pédestre à LANDUDAL, grâce à la participation du club VTT de LANDUDAL et les GALOUPERIENS de BRIEC**
  3 parcours au choix : 7,13 et 20 km

CONTACT : Relais ACS Pays Glazik
Ruellan Marie-Agnès
32 Cité de Kérilis
29510 EDERN
Tel : 06 60 55 61 11

Mail : ma.acspaysglazik@hotmail.fr
Blog : http://relais-acs-pays-glazik.space-blogs.com

BIENTÔT LES SACS JAUNES : MODE D'EMPLOI

Le tri sélectif regroupé dans des bacs à couvercle jaune sera prochainement testé aux Pierres Bleues à EDERN et sur l'ensemble de la Commune de LANGOLEN. Ils seront ramassés tous les 15 jours. Cette expérimentation permettra d'évaluer à la fois le maintien de la qualité du tri (taux de refus) et, on l'espère, l'augmentation de la quantité de recyclables collectés, pour atteindre les 75% visés par ECO-EMBALLAGES dans le cadre de leur nouveau contrat d'objectifs.

Que mettra-t-on dans le sac jaune ?

Tous les recyclables (y compris les canettes et boîtes de conserve qui seront valorisées directement au centre de tri plutôt que d'être extraites des mâchefers d'incinération).

Attention, il ne faudra pas y mettre le verre !

Où se procurer les sacs ?

Ils seront distribués lors de la réunion d'information sur le tri sélectif qui aura lieu le ????????? à ????????????? pour les résidants des Pierres Bleues. Pour les personnes ne pouvant assister à cette réunion ou pour avoir des sacs complémentaires, il faudra s'adresser à la mairie.

Un doute sur le tri ?

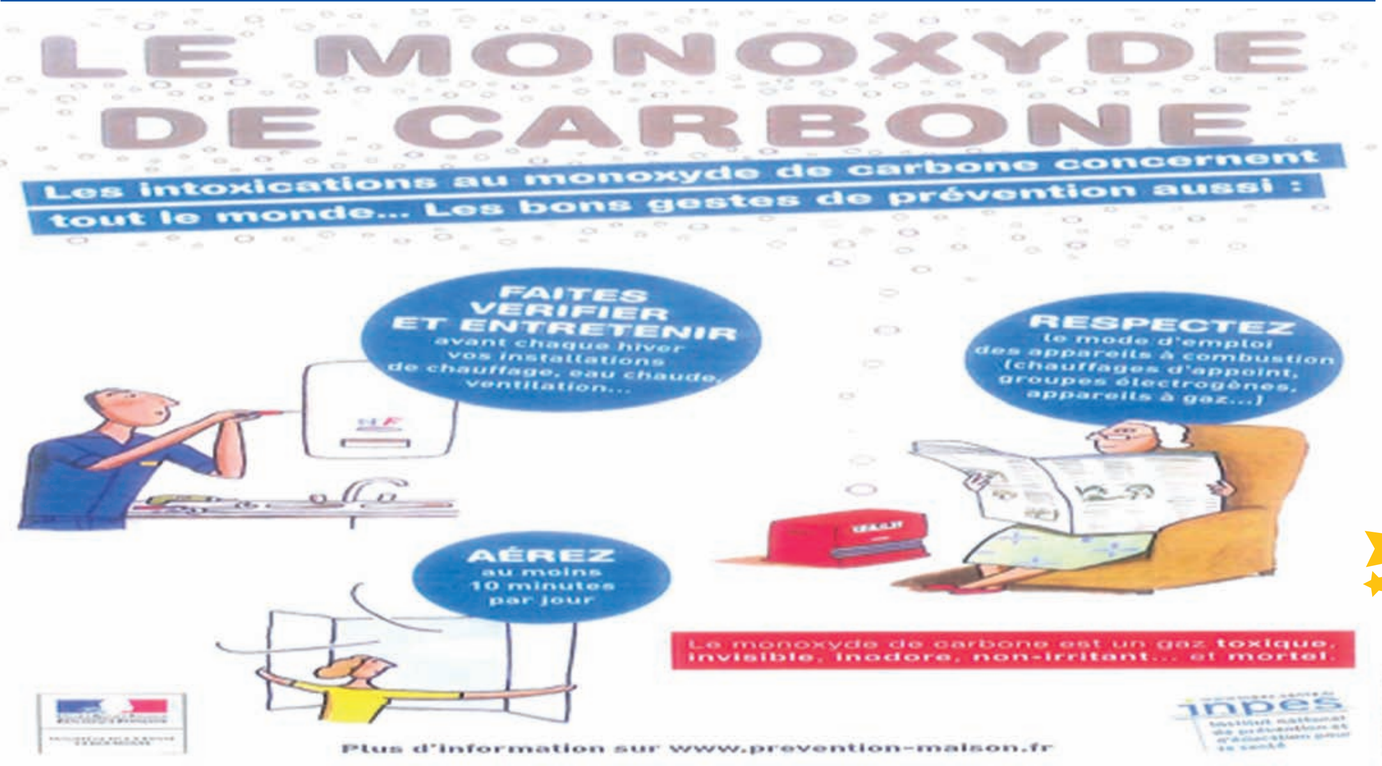
Un nouveau guide du tri sera disponible en Mairie dès janvier. Vous pouvez également consulter le site www.eco-emballages.fr. En cas de doute, privilégiez le bac gris, l'erreur nous « coûtera » moins chère. En effet, les refus de tri sont renvoyés pour incinération à Briec et pénalisent le montant des aides accordées pour le tri.

Liste des erreurs de tri courantes : les mouchoirs, essuie-tout, cartons à pizza, paquets de cigarettes, polystyrène, yaourts, films légers, emballages sales qui pourraient souiller les autres déchets.

Les Déchets Dangereux sont à emmener en déchèterie : bidons d'huiles ou bidons ayant contenu des déchets toxiques, ampoules basse consommation, néons (à déposer également chez les revendeurs équipés) et piles (collecteurs disponibles en Mairie et dans divers commerces).



INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE ATTENTION DANGER !



Imprimerie du Commerce - Quimper - Dépôt légal n° 17 du 4ème trimestre 2011